



Mise en service de la nouvelle déchetterie intercommunale de Givisiez et Granges-Paccot le vendredi 2 juillet 2021

Nouvelle adresse :

Route Pont-de-Chantemerle 1, 1763 Granges-Paccot - en face du Centre sportif de Granges-Paccot - tél. 026 466 23 16 (inchangé)

Construite par la Commune de Granges-Paccot, d'une surface d'environ 4'500 m², ce nouvel outil permettra de répondre aux besoins des deux communes pour les prochaines années. Son fonctionnement reste dans la continuité de la déchetterie actuelle avec la récupération de plus de sortes de déchets et un confort de tri amélioré dans un espace plus approprié.

Le plan de la nouvelle déchetterie est visible sur le site de « givisiez.ch ».

Fermeture le jeudi 1^{er} juillet 2021 pour le déménagement

Nouveaux horaires :

Lundi	de 15.30 h	à 18.30 h
Mardi	de 15.30 h	à 18.30 h
Mercredi	de 9.00 h	à 11.30 h
et	de 15.30 h	à 18.30 h
Jeudi	de 15.30 h	à 18.30 h
Vendredi	de 15.30 h	à 18.30 h
Samedi	de 9.00 h	à 16.00 h

La déchetterie est fermée les dimanches, les jours fériés, ainsi que les 24, 26, 31 décembre, 2 janvier et 1er août.

Badges électroniques pour l'entrée :

L'accès à la nouvelle déchetterie se fait au moyen d'un badge électronique. Soumis à un dépôt de CHF 20.00, un seul badge est remis par ménage.

Dans le courant du mois de juin 2021, il est distribué à chaque ménage par courrier postal, avec une facture. Par la suite, il est remis lors de l'arrivée dans la commune et remboursé, lors du départ de la commune, contre sa restitution.

Tout défaut de paiement de la facture entraîne la désactivation du badge et empêche l'entrée à la déchetterie de son détenteur.

Le badge électronique est sensible, **il faut veiller à ne pas le percer ou le démagnétiser** (attention à la proximité de tout objet aimanté). Si le badge est abîmé ou perdu, le dépôt de CHF 20.- n'est pas remboursé. Sur présentation de l'ancien badge abîmé, un nouveau badge est remis. En cas de perte, le badge est désactivé dans le système et n'est plus utilisable. **Un nouveau dépôt de CHF 20.- est perçu à la remise du nouveau badge.**

3 nouvelles sortes de déchets récoltés à la déchetterie :

- **Les déchets encombrants.** Pour rappel, les déchets encombrants sont les gros déchets combustibles, n'entrant pas dans un sac de 110 lt.
- **La ferraille** - objets métalliques, vélos, poussettes
- **Les appareils électriques et électroniques**

Les sacs poubelles et emballages opaques fermés ne sont pas acceptés avec les déchets encombrants.

Ces récoltes ouvertes tous les jours ouvrables à la déchetterie faciliteront beaucoup la vie des citoyens. Il n'y aura plus besoin d'attendre le ramassage mensuel à domicile, ramassage qui est maintenu à Givisiez.

Merci à tous de vos efforts en faveur de l'environnement !

